

ERRATUM – INSCRIPTIONS À L'ATELIER MUNICIPAL D'ARTS PLASTIQUES (AMAP)

Bonjour,

Nous souhaitons apporter un correctif concernant les informations relatives aux inscriptions à l'Atelier Municipal d'Arts Plastiques (AMAP), (paru hier - 04/09/2024- dans *La Montagne*).

Ci-après le texte actualisé :

« Une permanence pour les inscriptions à l'Atelier Municipal d'Arts Plastiques se tiendra le mercredi 11 septembre, de 9h à 15h, dans les locaux de l'Atelier, Espace Boris-Vian, 27 rue des Faucheroux. Les cours du mercredi et du vendredi affichent complet. Il reste uniquement des places pour le cours du lundi de 19h à 21h. Ce cours s'adresse aux enfants de plus de 15 ans et aux adultes. Pour tout renseignement, contactez le 04 70 02 55 24. »

Nous vous remercions de bien vouloir diffuser cette rectification.

CONTACT

Service Communication

04 70 02 55 53 · communication@mairie-montlucon.fr